
	<p>Environnement et cancer : discours scientifiques, discours profanes, des légitimités en concurrence. Le cas des pesticides.</p>	
---	---	---

En France, l'augmentation du nombre de cancers est particulièrement importante, elle serait de plus de 90% entre 1980 et 2005. Si l'on exclut la part due à l'évolution démographique, et en particulier au vieillissement de la population, cette hausse d'incidence demeure forte : 40% en moyenne. S'il n'existe pas de consensus sur l'explication d'une telle augmentation du nombre de cancers, les facteurs environnementaux sont fortement suspectés d'être impliqués dans ce phénomène. En 2007, un rapport établi par l'Académie de Médecine, en collaboration avec l'INSERM et le CIRC (centre international de recherche sur le cancer) avait suscité une importante polémique en minimisant l'éventuelle responsabilité des facteurs environnementaux. L'année suivante, l'INSERM a produit une expertise collective fondée sur une analyse approfondie de plus de 1.800 articles scientifiques. Cette analyse a été réalisée par un collège d'experts issus de différentes disciplines, dont l'épidémiologie, la toxicologie, la clinique, la médecine du travail, la qualification des risques... En conclusion, elle a estimé les liens entre les facteurs environnementaux et neuf types de cancer, sélectionnés en raison de l'augmentation de leur incidence depuis 25 ans : cancers du poumon, du sein, de la thyroïde, de l'ovaire, du testicule, de la prostate, mésothéliomes, tumeurs cérébrales et hémopathies malignes (leucémies et lymphomes).

D'après ce rapport, les pesticides représentent des facteurs environnementaux suspectés pour tous les cancers étudiés, excepté le mésothéliome. Cependant, malgré l'observation d'une fréquence accrue de plusieurs types de cancers (leucémie et lymphome) dans les populations agricoles utilisant massivement des pesticides, le lien de cause à effet n'est pas considéré comme avéré. Les experts sollicités ont estimé que la plupart des études souffrent d'une forte imprécision sur l'exposition aux pesticides (types de produits et d'usage) et d'un manque de connaissances sur les risques liés à la contamination des milieux (alimentation, air, eau). Ils ont émis un certain nombre de recommandations qui visent à réduire l'exposition et à renforcer l'information auprès des utilisateurs ainsi que le suivi des populations exposées.

Comparée au rapport de l'Académie de Médecine, cette expertise collective constitue indéniablement une avancée majeure quant à la reconnaissance des liens entre environnement et cancer. Néanmoins, plusieurs associations, dont le Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF), regrettent la trop grande prudence de ce texte et le "manque total d'ambition dans les recommandations qu'il préconise". Alors que le Grenelle de l'Environnement avait décidé de réduire de moitié les quantités de pesticides dans notre pays d'ici 2018, selon le journal "Les Echos" du 10/11/2010, non seulement la quantité de pesticides n'a pas diminué entre 2008 et 2009 (environ 67 millions de doses chaque année selon le Ministère de l'Agriculture), mais elle aurait même augmenté d'après les données dont dispose France Nature Environnement, et la France reste le deuxième pays consommateur au monde, derrière les Etats-Unis, et le premier utilisateur européen de produits phytosanitaires avec un peu plus de 100 000 tonnes déversées chaque année.

Le projet de thèse proposé a pour objet l'étude des légitimités telles qu'elles sont construites autour de la question des liens entre environnement et cancer, et plus particulièrement des pesticides. Le terme "légitimité" étant pris dans une acception large, c'est-à-dire ce qui est socialement reconnu et considéré comme fondé à une époque donnée. Les différents scandales sanitaires et environnementaux qui ont éclaté au cours des trois dernières décennies (sang contaminé, hormone de

croissance, vache folle, amiante...) ont montré que les arguments d'autorité scientifique et les discours d'ordre technique ne sont plus suffisants face aux inquiétudes et aux contestations des "profanes" (OGM, téléphonie mobile, nucléaire, médicaments...)

Il s'agira dans ce projet d'étudier la pluralité des légitimités mobilisées par les différentes parties prenantes (pouvoirs publics, scientifiques, producteurs de pesticides, chambres d'agriculture, syndicats d'exploitants agricoles, associations, etc.), d'analyser leur construction, les registres mobilisés (technique, politique, scientifique...), les arènes investies, les acteurs qui les portent ou les attaquent, non seulement pour établir leur propre reconnaissance sociale, mais aussi pour discréditer les légitimités concurrentes. Une partie de l'enquête sera à réaliser auprès d'agriculteurs utilisant ou ayant utilisé de façon massive des pesticides. La question des seuils (dose minimale en deça de laquelle le risque est censé être nul) et celle des mélanges de produits seront au cœur du travail de thèse. La Normandie étant une région où l'agriculture intensive est particulièrement développée, et donc la consommation de pesticides importante, elle représente un terrain tout à fait pertinent qu'il faudra comparer avec une région où l'agriculture est plutôt extensive.

Profil : Le candidat devra être titulaire d'un Master 2 de sociologie, d'anthropologie ou de science politique, avec si possible, des connaissances en sociologie/anthropologie de la santé, des risques et des controverses, mobilisées dans le mémoire de Master.

Directrice de thèse : Danièle Carricaburu, Professeure de Sociologie

Laboratoire : DySoLa EA 4701 - http://www.univ-rouen.fr/13482728/0/fiche_pagelibre/

Candidature à adresser à daniele.carricaburu@univ-rouen.fr le plus rapidement possible

- CV
- **Lettre de motivation**
- **Attestation de Master**
- **Relevé de notes de master**

Le ou la candidate sélectionné-e à l'issue de cet appel à candidature devra présenter le projet devant l'Ecole Doctorale 556 (Homme, Risques, Société, Territoire) pour la validation définitive.